

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
De l'École de la Haute-Ville**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE DE LA HAUTE-VILLE**

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le 11 avril 2016 à 19 h à la bibliothèque de l'école de la Haute-Ville.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur André Godard, PRÉSIDENT du conseil d'établissement
Madame Marie-Claude Crête, enseignante
Madame Annie Belval, enseignante
Monsieur Jean-François Morin, enseignant
Madame Andrée Vigneault, professionnel
Madame Manon Gouin, parent
Madame Anick Péloquin, parent
Monsieur Denis Alarie, personnel de soutien

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Anne-Marie Ménard, directrice
Madame Catherine Bombardier, secrétaire de gestion

ÉTAIENT ABSENTS

Monsieur Stéphane Pollender, parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 h ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur André Godard, président, constate le quorum et ouvre la séance.

2. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur André Godard, président, souhaite une bonne rencontre aux membres du conseil d'établissement (C.É.).

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur André Godard, président, demande l'adoption de l'ordre du jour aux membres du C.É.

CÉ # 15-16-043

Il est proposé par madame Anick Péloquin
Et appuyé par madame Manon Gouin

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté après avoir ajouté le point 8, Fonds à Destinations Spéciales — Chandails des Griffons.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 22 FÉVRIER 2016

Monsieur André Godard, président, demande aux membres du C.É. si tout le monde a pris connaissance du document et s'il y a des modifications à y apporter.

CÉ # 15-16-044

Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Annie Belval

QUE le procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement du 22 février 2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 22 FÉVRIER 2016

Aucun suivi au procès-verbal lors de cette séance du conseil d'établissement.

6. PAROLE AU PUBLIC

Marie-Pier Morin, élève de secondaire 5 à l'école de la Haute-Ville, fait la lecture d'une lettre de remerciement aux membres du personnel de l'école.

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

**7. PROJETS D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES EN DEHORS DE L'HORAIRE ET DE L'ÉCOLE ET
CAMPAGNES DE FINANCEMENT**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente les projets de sorties éducatives et de campagnes de financement aux membres du C.É.

CÉ# 15-16-045 Il est proposé par madame Anick Péloquin
Et appuyé par monsieur Jean-François Morin

QUE les projets d'activités éducatives présentés soient approuvés tels que présentés.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8. FONDS À DESTINATIONS SPÉCIALES

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente et explique aux membres du C.É., le Fond à Destinations Spéciales (LIP 20) qui doit être ouvert : Chandails des Griffons pour le financement des activités parascolaires.

Considérant, les sommes des Fonds à Destinations Spéciales, Chandails des Griffons pour le financement des activités parascolaires seront versées pour les dépenses engendrées par les activités et le matériel nécessaire au fonctionnement des différentes activités ;

Que le Conseil d'Établissement de l'école de la Haute-Ville adopte l'utilisation des sommes présentées aux Fonds à Destinations Spéciales.

CÉ # 15-16-046 Il est proposé par madame Andrée Vigneault
Et appuyé par madame Manon Gouin

QUE le Fonds à Destinations Spéciales – Chandails des Griffons soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. ÉTAT DU PROCESSUS DE CONSULTATION

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, fait part aux membres du C.É. de l'état du processus de consultation de divers documents qui seront à approuver aux prochains C.É.

10. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur André Godard, parent délégué au comité de parents de la Commission scolaire, informe les membres du C.É. qu'il a, en sa possession, la lettre officielle de la C.S. concernant la demande de déménagement du local C-103 (médiathèque). La réponse reste la même pour diverses raisons, donc impossible de déménager le local C-103 dans un autre établissement.

11. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance lors de cette séance.

12. QUESTIONS À L'ÉTUDE

Monsieur André Godard, président, informe les membres du C.É. que les élèves de l'école de la Haute-Ville peuvent jouer au football parascolaire à l'école Joseph-Hermas-Leclerc (JHL) jusqu'en secondaire 3. Monsieur Godard aimerait savoir si c'est possible pour le C.É. d'appuyer le processus afin que les élèves de secondaire 4-5 puissent également jouer au football parascolaire à JHL. Madame Anne-Marie Ménard, directrice, confirme que les documents ont déjà été envoyés à la RSEQ.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19 h 50.

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 9 mai à 19 h.

Tous les sujets, à l'ordre du jour, ayant été traités,

CÉ # 15-16-047 IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Claude Crête
ET APPUYÉ par madame Annie Belval

QUE la séance soit levée, à 19 h 50.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Direction

Présidence